

## Étape 1 : Créer une demande d'octrois

1. Cliquer sur Octer afin de créer une demande

Fonds Équipements - Réservé aux établissements de santé :

Nom 1	Nom de l'établissement de santé	Total demandé à Opération Enfant Soleil	Créé le

🕀 Créer

- 2. Remplir tous les champs demandés. Certains champs sont pré-enregistrés avec les données liées à votre organisation. Vous devrez alors cliquer sur la loupe pour sélectionner l'information.
- 3. Cliquer sur <sup>Envoyer</sup> au bas complètement afin d'enregistrer votre demande. Vous devriez maintenant voir apparaitre votre demande résumée sur une ligne. Cela vous confirme que votre demande est bien créée.

Il est possible que les contacts proposés ou les informations pré-enregistrées ne soient pas à jour. Si c'est le cas, veuillez nous contacter afin de nous en aviser via l'adresse <u>octrois@operationenfantsoleil.ca</u>



## Étape 2 : Compléter la demande

1. Choisir l'option Modifier dans le menu déroulant.

Nom 🕇	Nom de l'établissement de santé	Total demandé à Opération Enfant Soleil	Créé le	
E-2023-1109 -	TEST Opération Enfant Soleil	0\$	29/08/2023 18:42	Afficher des déta

- 2. Cliquer sur fin d'inscrire votre équipement prioritaire souhaité. Compléter les champs et cliquer sur Envoyer au bas complètement.
- 3. Répéter cette étape jusqu'à ce que tous vos équipements/projets souhaités apparaissent, classés selon votre ordre prioritaire.

Équipements	- Demande	d'octrois	- lignes
			0

			📀 Créer			
Priorité	Nom de l'équipement 🕇	Spécifiez au besoin (marque, caractéristiques)	Quantité	Coût unitaire	Coût total	
1	Appareil de dépistage de surdité		1	2 000 \$	2 000 \$	~
2	Civière pédiatrique		2	2 000 \$	4 000 \$	~

4. Au bas complètement, dans la section **Téléchargements**, cliquer sur afin d'ajouter, une à la fois, chacune de vos **pièces justificatives**.



5. Cliquer sur Enregistrer à la fin. Le calcul du Total demandé se fera automatiquement et se mettra à jour au bout de quelques heures.

Vous aurez accès pour modifier le contenu de votre formulaire pendant toute la période du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre.